



JOURNÉES D'ÉTUDES
DU DÉPARTEMENT DOCUMENTATION, ARCHIVES, MÉDIATHÈQUE ET ÉDITION
(DDAME)

La médiation et les métiers de la documentation, du livre et des archives :
entre permanence et renouvellement, enjeux et perspectives

Jeudi 12 – vendredi 13 mars 2020

Médiathèque José Cabanis

Toulouse

Depuis 2010, le département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition (DDAME) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès organise des journées d'études sur les transformations observées par les professionnel.le.s de la culture et du patrimoine. Désireux de se renouveler, le DDAME a fait le choix en 2017 de dresser un bilan des années précédentes (*Droit de suite : retour sur les enjeux du numérique*) et a réorienté les réflexions sur la question des modalités d'échange dans l'environnement numérique. Le premier volet de cette inflexion a porté sur *La diffusion du patrimoine culturel à l'heure du web des connaissances. Structuration, partage et interconnexion des données* (2018) et a interrogé la diffusion du patrimoine culturel dans sa dimension technique (ontologies, web sémantique, modèles conceptuels...). Le deuxième volet de cette réflexion a été consacré à *La participation des usagers et lecteurs en contexte numérique : quels impacts sur les pratiques professionnelles ?* (2019) et a notamment permis de montrer comment la participation contribue au renouvellement des modalités de l'expérience de l'objet culturel et patrimonial et de sa transmission.

Souhaitant poursuivre cette réflexion, le DDAME propose de consacrer l'édition 2020 de ses journées d'études à la question de la médiation. Il s'agira de revenir sur une thématique qui a été définie et revue à de multiples reprises, mise à jour par une bibliographie abondante, de nombreux colloques et journées d'études, qui ont mis en exergue tant des pratiques que des expériences, des dispositifs que des études de publics.

Les bibliothèques, engagées de longue date dans des pratiques de médiation documentaire afin d'articuler au mieux la rencontre entre les collections et les usagers, sont devenues des « tiers

lieux » culturels, selon l'expression forgée par le sociologue américain Ray Oldenburg à la fin des années 1980, c'est-à-dire des espaces hybrides (entre le domicile et le travail) et ouverts de partage des savoirs et des cultures, qui placent les usagers au cœur des processus d'apprentissage, de production et de diffusion de la culture et des connaissances. Aujourd'hui, les bibliothèques sont incitées par le ministère de la culture à aller plus loin dans cette médiation sociale, en devenant des maisons de service public de proximité, culturel et social, offrant de nouveaux services non directement liés à la sphère des connaissances, comme par exemple l'accompagnement aux démarches administratives ou à la recherche d'emploi.

Si la médiation culturelle découle des premières expériences d'éducation populaire des années 1930 et de vulgarisation scientifique des années 1960-1970, le mot « médiation » s'est imposé dans les années 1980 dans le vocabulaire professionnel et en tant que concept dans la recherche en sciences humaines et sociales. C'est aussi dans les années 1980 que la médiation culturelle s'est invitée explicitement dans les politiques publiques, nationales et locales, dans un contexte d'optimisme associant développement mécanique des publics et démocratisation de l'accès à la culture. Par la suite, la persistance, voire le renforcement des phénomènes d'exclusion, de fracture et de segmentation de la société française ainsi que l'approfondissement de la crise économique et sociale ont partiellement changé la donne : la médiation culturelle a été appelée à s'opposer à la fragilisation du lien social, dans un contexte de réalisme s'accommodant des inégalités culturelles et de renoncement du politique à changer le monde.

Comme les bibliothèques, les services d'archives, autres structures de service public, sont engagés dans des actions de médiation depuis les années 1950, à l'initiative de Charles Braibant, alors directeur des Archives de France, qui a créé le quart d'heure de culture proposé aux travailleurs du quartier du Marais à Paris. L'archiviste médiateur / médiatrice forme le lien entre le document d'archives et le public pour faire passer le document d'archives et le message culturel qu'il contient, le traduire, l'expliquer, le situer dans son contexte. Cette « action culturelle » accompagne une diversification des publics (les chercheurs et érudits traditionnels ont été rejoints par les généalogistes, les amateurs d'histoire et les scolaires), des acteurs (archivistes, enseignant.e.s, médiateurs / médiatrices culturel.le.s) et des modalités de « valorisation des documents » : si l'exposition en demeure la principale forme, les documents d'archives sont également appréhendés aujourd'hui de manière ludique via *les murder parties*, *escape games*, visites 3D et autres expériences immersives.

Ces nouvelles modalités de médiation reposent souvent sur des outils numériques et posent la question du fondement et de la portée de la médiation numérique des savoirs, que l'on peut définir comme « une activité fondamentalement humaine mais [passant] par des dispositifs sociotechniques » et « une démarche visant à mettre en oeuvre des dispositifs pour favoriser l'accès organisé ou fortuit, l'appropriation et la dissémination de contenus à des fins de diffusion des savoirs et des savoir-faire » (Dujol et Mercier, 2017). Ainsi, l'accent mis sur les dispositifs ne doit pas occulter le fait que la médiation est portée par un être humain qui conçoit et / ou met en oeuvre ces dispositifs et s'implique personnellement et professionnellement au service des publics, ce qui caractérise plus généralement la « médiation des connaissances » (Calenge, 2015).

En outre, la médiation numérique semble mettre à distance les documents au profit de leur contenu et s'appuyer sur des données non structurées, des informations et des ressources multiples et désordonnées qui doivent être restructurées pour demeurer intelligibles car le flux des informations possibles est si immense qu'il en devient inconnaissable. Le numérique vient ainsi substituer une logique horizontale, collaborative, à l'approche traditionnellement verticale de la diffusion de la culture et des savoirs, une pratique d'appropriation plus que de transmission. Les individus

construisent de manière active et ascendante de nouveaux savoirs et sont incités à s'interroger sur l'apport et les limites des contenus culturels, faisant ainsi écho d'une part à la notion de « droits culturels », qui renvoie aux publics la question de leur implication dans la vie culturelle, non plus en tant que consommateurs ou spectateurs mais en tant qu'acteurs, et d'autre part à la problématique des « communs », qui valorisent l'intelligence collective et le faire ensemble.

Parallèlement, les acteurs privés que sont les éditeurs et les libraires sont confrontés à des problématiques similaires aux institutions publiques. L'attachement au livre objet physique et au lieu physique qu'est la librairie a conduit à un développement des rencontres et activités de médiation en librairie, ainsi que des rencontres hors les murs. La double médiation opérée par les librairies, à la fois marchande et intellectuelle, contribue largement au fait que les librairies demeurent des espaces de sociabilité.

Si le numérique n'a pas produit une rupture profonde dans le paysage éditorial (le livre numérique étant loin de l'essor annoncé), il a cependant favorisé l'autopublication en ligne et l'émergence de nouveaux « auteurs » et de nouveaux acteurs de la prescription, loin des critiques littéraires habituelles. La tension s'est davantage installée dans un cadre de concurrence exacerbée par les grands marchands du web et de renouvellement des modes de prescription, largement portés par le développement des usages de l'intelligence artificielle pour produire des recommandations et même écrire des livres et identifier des best-sellers.

Dans ce contexte ouvert et foisonnant, il s'agira d'envisager la médiation dans ses enjeux de politiques publiques et de positionnements professionnels et de répondre notamment aux questions suivantes :

- Quels sont les défis actuels que doivent relever les institutions culturelles publiques et privées dans leur relation aux publics et plus généralement à la population ? Quelles réalités des actions effectivement déployées ?
- Quels enjeux scientifiques et culturels derrière les multiples dispositifs, services et outils ?
- Comment appréhender l'écart entre les publics experts et ceux éloignés du numérique ?
- Comment repenser l'accès à l'information et au savoir dans un contexte de disparition annoncée du document et de triomphe de la donnée ?
- Entre nouvelles compétences et diversification des tâches, quels effets sur l'identité professionnelle ? Comment repenser le rôle des professionnel.le.s du livre et des archives, entre expertise et accompagnement ? Jusqu'où aller dans la médiation, au risque d'une dilution des compétences ?
- Quels impacts des nouveaux modes de médiation sur l'organisation et le fonctionnement des structures ?

Participation :

Inscrites dans les enseignements des trois spécialités (Archives et images, Édition imprimée et numérique, Ingénierie de l'information numérique) du Master Information-documentation du DDAME, ces journées d'études ont pour objectif de contribuer à développer une dimension recherche au sein de formations professionnelles, au moyen d'une réflexion commune autour d'une thématique, mais aussi de nouer un dialogue entre scientifiques et professionnel.le.s des métiers de la documentation, du livre et des archives. À cette fin, les journées d'études alterneront communications et tables rondes.

Les communications, d'une durée de 40 minutes, présenteront une réflexion autour de cas d'étude ou d'expériences professionnelles inscrites dans les enjeux actuels de la médiation dans les métiers de la documentation, du livre et des archives. Chaque session sera suivie de questions et d'échanges entre les intervenant.e.s et les personnes présentes dans la salle.

Deux tables rondes thématiques réuniront en priorité des professionnel.le.s autour des questions suivantes:

- Intelligence artificielle et métiers du livre et des archives
- Histoires de médiations : quels partages d'expériences, entre innovation et continuité ?

Les débats seront animés par un / une modérateur / modératrice qui aura préalablement pris connaissance des points de vue des participant.e.s et privilégiera les échanges entre eux /elles.

Les propositions de communication (titre et résumé de 600 mots) et les notes d'intention pour les tables rondes (300 mots) sont à envoyer à clarisse.barthe-gay@univ-tlse2.fr et anne-marie.moulis@univ-tlse2.fr avant le lundi 13 janvier 2020.

Bibliographie :

Élodie BELKORCHIA, « La valorisation: mutation(s) dans le temps long », *La Gazette des archives*, 2016, n°244, pp.193-206.

Emmanuelle BERMÈS et Eleonora MOIRAGHI, « Le patrimoine numérique national à l'heure de l'intelligence artificielle. Le programme de recherche Corpus comme espace d'expérimentation pour les humanités numériques », *Revue d'Intelligence Artificielle (RIA)*, à paraître (hal-02122073).

Raphaël BESSON, « Les tiers-lieux culturels. Chronique d'un échec annoncé », *Observatoire des pratiques culturelles. La Revue* 2018 /2 (n°52), pp. 17-21.

Bertrand CALENGE, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015.

Lionel DUJOL et Silvère MERCIER, *Médiation numérique des savoirs - Des enjeux aux dispositifs*, Éditions ASTED, 2017.

Céline LECLAIRE, « La BnF à l'âge de la multitude », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2017, n°13, p 114-25.

Bertrand LEGENDRE, *Ce que le numérique fait au livre*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.